



Eviction avant fin de bail pour vendre

Par **Velia_old**, le **07/10/2007** à **15:56**

Bonjour,

Ma propriétaire me fait savoir qu'elle a vendue la maison et le terrain que je lui loue depuis 14 ans et elle me donne 6 mois pour partir et me demande de lui signer une decharge comme quoi je ne la poursuivrai pas en justice en echange de quoi elle me fait "cadeau" des 6 derniers mois de location.

Mon bail se termine en decembre 2009...

Ca me mets dans une situation tres difficile car mon loyer est a 250Euros/m et je gagne le SMIC, sachant que je ne retrouverais jamais une telle opportinite.

Que dois-je faire?

Merci de votre aide

Velia.

Par **tixidre**, le **10/10/2007** à **19:36**

Normalement , elle doit respecter la duree de votre bail , rien ne l'empêche de vendre son bien mais elle doit le vendre avec le locataire et le faire savoir à l'acquerreur ! , votre bail continuera avec le nouveau proprietaire .

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007** à **20:43**

Bonjour.

J'aurai pas dit mieux..

En tant que locataire, vous êtes protégé jusqu'au bout votre bail étant opposable au nouveau propriétaire.

Il appartiendra à ce dernier de se retourner contre votre bailleur pour lui demander une indemnité d'éviction, ce qui va lui coûter très très cher..

Par **Velia_old**, le **10/10/2007** à **21:46**

Bonjour et merci pour vos réponses claires et rapides!

J'apprends que ma propriétaire a déjà signé un compromis de vente avec un gros groupe immobilier pour construire sur le terrain plusieurs maisons individuelles...

Sans me prévenir ni me donner un prix et faire valoir mon droit de préemption en tant que locataire depuis plus de 14 ans!

Dois-je laisser venir ou bien entamer une procédure judiciaire?

Velia